

A. LA RÉGION RHÔNE-ALPES

1. UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE

1.1. La ville de Lyon est située à quelques 480 km au sud-est de Paris, à 400 km de la Côte d'Azur et à 150 km de la Suisse.

1.2. La région Rhône-Alpes est composée de huit départements :

- l'Ain (01) - l'Ardèche (07) - la Drôme (26)
- l'Isère (38) - la Loire (42) - le Rhône (69)
- la Savoie (73) - la Haute-Savoie (74)

couvrant une superficie de 43,700 km², soit 8% du territoire français.

1.3. Cette situation géographique exceptionnelle fait de Rhône-Alpes un carrefour économique européen important. En effet, Rhône-Alpes forme un corridor naturel et presque obligatoire au centre de la France d'abord et au centre de l'Europe ensuite (c'est-à-dire au confluent de l'Europe du nord-ouest et du bassin méditerranéen ainsi qu'entre l'Europe centrale et la façade atlantique).

1.4. Lyon, la capitale régionale, est dotée d'un aéroport international (Satolas, à 30 km), d'un excellent réseau autoroutier et de liaisons ferroviaires rapides et fiables.

1.5. Le site d'exposition "EUREXPO", près de l'aéroport de Lyon, est l'un des parcs d'exposition les plus modernes et le plus grand d'Europe.

1.6. La politique de décentralisation, introduite par le gouvernement français en 1982, a dynamisé la région Rhône-Alpes.